

Territoire :

Kibungu

863

Résidence :

Ruanda

, le

195

Le Commissaire de Police

L'Officier de Police Judiciaire

P. V. N°

159

PRO JUSTITIA

Prévenu :

Date d'arrestation :

L'an mil neuf cent cinquante-neuf le quatorzième jour
du mois de janvier vers 14⁰⁰ heures.

Devant Nous

HULLER A. L.

Commissaire de

Police — Officier de Police judiciaire, à compétence générale,

à KIBUNGO, comparait le nommé

Prévention :

NAKATANDWA Smaragde, fils de RUDAKITWA (d) et de Nyiramu bwa (m), originaire de la colline Gishari chef de Bouganja. Ind. habitant de Kibungu, résidant à Jaki, chef de Bouganja. Ind. habit. de Kibungu, marié, 4 enfants, membre des abarigaba âgé 32 ans, profession : moniteur diplômé.

Plaignant :

Q. Vous êtes au courant de l'affaire NASIKINI et SALEHE BIN SULTAN et ABDE BIN SULTAN, concernant le non paiement du salaire ?

R. Je me trouvais au magasin quand ils ont fait leur accord. J'ai vu que Amur payait à Nasikini une somme de 200.- fr. Ceci représentait une partie d'un salaire de 1.000.- fr. Nasikini a remis 800.- fr. à Amur qui lui a signé un Bon pour réception. Je ne sais de quel salaire il s'agissait.

Objets saisis :

Ensuite j'ai signé un papier à la demande de Nasikini et de Amur. Il y était marqué que Nasikini a touché son salaire. Je ne sais de quel salaire et pour quelle période il s'agissait. Comme les 2 parties étaient présentes et comme Nasikini dit avoir eu l'argent j'ai signé comme témoin. Je n'ai cependant pas vu le paiement.

Observations :

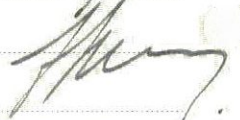
Q. Vous avez vu que Amur payait une certaine somme à Nasikini Amur et que, au lieu de remettre la somme à Nasikini, il a repris l'argent pour la remettre dans sa caisse ? Il s'agit ici d'une autre somme que celle pour laquelle Nasikini a eu un B.P

de 800.- fr.

R. Je n'ai rien vu de semblable. Même pour le
valais de 1.000.- fr. Annu n'a pas senti de
sa caisse 1.000.- fr. Ils se sont engagés et
ensuite Annu lui a donné 200.- fr. et un
B.P. de 800.- fr. Ceci est la demande de Positini.
J'ajoute que pour le quantum de 1000.- fr. je ne
suis pas sûr s'il s'agit de du paiement
de salaire ou d'une autre dette.

Après lecture le comparant
persiste et rigue avec nous
Neuhannundwa

1'07



Je pense que le présent p.v. est sincère

